

A LA VILLE DE PARIS - FABRIC LITERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 233 979 euros
Siège social : Pen Allen, 29800 PLOUEDERN
388 942 559 RCS BREST

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 4 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 4 décembre,
A 14 heures,

La Société H2J DEVELOPPEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 2 185 120 euros, ayant son siège social 41 rue du Château, 29200 BREST, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 509 619 326 RCS BREST, représentée par sa Présidente, la société H2J, elle-même représentée par son Président, Monsieur Jacques JOLIVET,

Associée Unique de la société A LA VILLE DE PARIS - FABRIC LITERIE,

A pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

La société H2J DEVELOPPEMENT, Associée Unique, décide de transférer le siège social du Pen Allen, 29800 PLOUEDERN au 41 rue du Château 29200 BREST à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« *ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.*

Le siège social est fixé : 41 rue du Château 29200 BREST. »

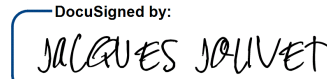
Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'ASSOCIEE UNIQUE
La société H2J DEVELOPPEMENT
M. Jacques JOLIVET

DocuSigned by:

1A348DEAB0044A8...